

EN 2014, LA FRANCE A ATTEINT LE  
RECORD DU NOMBRE DE PERSONNES  
INCARCÉRÉES DEPUIS LE 19<sup>È</sup> SIÈCLE

68 859 DÉTENUS EN AVRIL 2014 SOIT 20 000 DE PLUS EN 15 ANS

*Je suis contraint de vivre dans une cellule prévue pour quatre être humains, dans laquelle deux lits ont été rajoutés, ce qui fait que nous vivons à six animaux dans ce poulailler. Aucune intimité n'est possible... Impossible, dans ces conditions, de travailler sur soi-même et sur sa réinsertion. Mes ressources mentales s'épuisent, je le sens et je le sais. Mon équilibre, aussi bien mental que psychologique, est en danger.*



## LUTTER CONTRE LE TOUT CARCÉRAL



**77 %** DES PERSONNES LIBÉRÉES ONT PASSÉ MOINS D'UN AN EN PRISON



### Réforme pénale : une déception à la mesure des espoirs soulevés

Le changement historique annoncé par la conférence de consensus n'a pas eu lieu. L'OIP avait défendu la nécessité de limiter le recours à l'emprisonnement, dépenaliser certains délits, réviser l'échelle des peines, systématiser la libération conditionnelle pour éviter les sorties sans suivi, supprimer les dispositifs de surveillance et de rétention de sûreté...

Au final, malgré de faibles avancées, la réforme pénale du 15 août 2014 n'a pas su dépasser la référence prison et consacre une culture du contrôle en milieu ouvert.

**133 %** Taux d'occupation dans les maisons d'arrêt et quartiers maisons d'arrêt où 67 % des détenus sont incarcérés (31 déc. 2014)



### Nouveau report du principe « un détenu = une cellule »

Fin 2014, les parlementaires ont adopté un nouveau moratoire sur l'encellulement individuel, prorogeant à 2019 l'application de ce principe pourtant essentiel au respect de la personne.

L'occasion pour l'OIP de (re)poser la question des courtes peines, contreproductives et inefficaces : si les 20 000 personnes qui exécutent une peine de moins d'un an de prison bénéficiaient d'un aménagement de peine comme la loi le permet, l'encellulement individuel pourrait être respecté.

**359,2 MILLIONS D'EUROS**

Budget 2015 consacré à l'accroissement du parc carcéral

**32 000 €** COÛT D'UNE ANNÉE D'INCARCÉRATION PAR DÉTENU

**1 014 €** COÛT ANNUEL D'UNE PEINE ALTERNATIVE À L'INCARCÉRATION COMME LE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## INFORMER ET SENSIBILISER

### Changer le regard sur les prisonniers



**400 000** visites d'internautes sur le blog Rue89



Plus de **400** personnes présentes au théâtre Monfort le 14 décembre



Dans le cadre de la campagne « Ils sont nous », l'OIP a invité des anciens détenus à raconter leur vie avant, pendant et après la prison. Pour bousculer les représentations et lutter contre la stigmatisation. Pour montrer l'humain derrière le fait divers et la complexité des histoires et contextes qui mènent derrière les barreaux d'une prison.

Au fil de la campagne :

◆ **17 interviews publiées sur le blog « Passés par la case prison »** de Rue89 et dans la revue Dedans-Dehors.

◆ **Le livre « Passés par la case prison »** : huit portraits, huit vies réécrites issus de la rencontre entre des anciens détenus et des écrivains. Avec les récits d'Olivier Brunhes, Philippe Claudel, Marie Darrieussecq, Virginie Despentes, Nancy Huston, Mohamed Kacimi, Pierre Lemaitre et Gérard Mordillat. Et une préface de Robert Badinter.

◆ **« Maux-dits ! »** : une soirée manifestative au théâtre Monfort, en présence d'anciens détenus, d'écrivains et de nombreux artistes venus apporter leur soutien.



**2900** exemplaires du livre vendus et **660** diffusés gracieusement dans les 318 bibliothèques pénitentiaires

# AGIR ET ALERTER SUR LES DROITS

## Violation massive des droits de l'homme au Centre pénitentiaire de Ducos, en Martinique

Surpopulation endémique, locaux insalubres et infestés de rats et d'insectes, cellules de 9m<sup>2</sup> pouvant accueillir jusqu'à cinq personnes, carence d'activités et de travail, violences exacerbées...

Alerté par de nombreux détenus de cette situation insupportable et après plusieurs mois d'enquête, l'OIP a saisi la justice en octobre 2014. Et obtenu une condamnation de l'Etat, sommé de prendre des mesures pour éliminer les animaux nuisibles, améliorer les

conditions l'hygiène et d'accès aux soins et réaliser des travaux en urgence. Une petite avancée quand l'essentiel reste à faire : lutter contre la surpopulation endémique dans cet établissement en développant les alternatives à l'incarcération et les aménagements de peine. Pour obtenir de la France qu'elle s'attaque à ces problèmes structurels, l'OIP a décidé, aux côtés d'une dizaine de personnes détenues à Ducos, de se tourner vers la Cour européenne des droits de l'homme.



### DUCOS

**446** détenus pour **211** places au quartier maison d'arrêt

**9M<sup>2</sup>** POUR **4** détenus en moyenne

**130** détenus dorment sur des matelas au sol

En 2014, **5 249** sollicitations

de détenus, de leurs proches ou d'intervenants en détention ont été traitées par l'OIP



## Visibilité médiatique de l'OIP

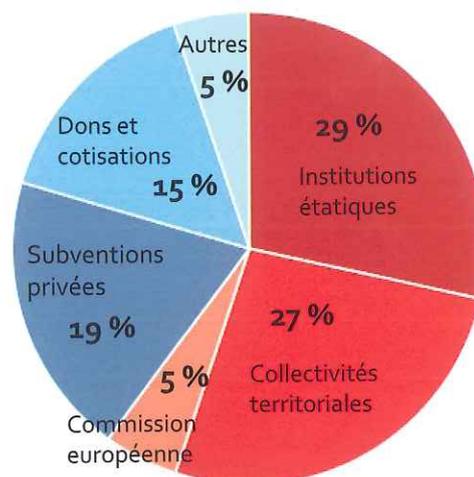
**37** communiqués de presse diffusés en 2014

**135** citations, références ou interviews de l'OIP dans les médias en 2014

**3 178** abonnés Twitter (+77% depuis janvier 2014)

**2 707** personnes nous suivent sur Facebook (+107% depuis janvier 2014)

## Ressources 2014 : **811 565 €**





**Une thématique forte : la prison vécue par les proches de personnes détenues**

Combien de personnes sont touchées par la détention d'un proche ? Quelles sont les conséquences de cette incarcération sur leur quotidien ? Quels sont les obstacles au maintien des liens familiaux, pourtant essentiels à la réinsertion ? L'OIP enquête et informe sur cette « incarcération invisible ».



**Une nouvelle publication de référence : le guide de la probation**

Il vient compléter le Guide du prisonnier et répondre à l'ensemble des questions qui se posent sur l'exécution des mesures pénales en dehors de la prison ; un secteur méconnu et qui concerne pourtant trois fois plus de personnes condamnées que l'emprisonnement. Publication prévue en 2016.



**Une campagne contentieuse sur les conditions de détention**

Aux côtés des personnes détenues, l'OIP multiplie les actions en justice auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Objectif : faire reconnaître les conditions indignes de détention dans certaines prisons françaises et contraindre l'Etat à prendre des mesures structurelles pour les faire cesser.



**Une parole forte et visible**

Dans un climat sécuritaire où les discours simplistes se jouent des peurs citoyennes pour faire reculer les droits, l'OIP se mobilise pour la défense des libertés et continue à alimenter le débat par une réflexion et une analyse exigeantes. Avec une visibilité accrue : construction d'un nouveau site Internet, développement de notre présence sur les réseaux sociaux, campagnes de communication, etc.



**Une date à retenir : janvier 2016**

En janvier 2016, la section française de l'OIP aura 20 ans. L'occasion d'examiner l'évolution de la situation des droits de l'homme dans les prisons françaises et de rappeler la nécessité d'un regard citoyen sur ce qui se passe, en notre nom, derrière les murs des prisons.

Et toujours : **observer, informer, protéger**

## ILS PARLENT DE NOUS

*Je tiens à vous rappeler l'importance de ce que vous faites pour nous, car oui, nous sommes détenus, nous avons des peines à purger, mais nous restons des humains malgré tout et l'accès que vous nous donnez, en terme de savoir juridique, est extrêmement précieux. Merci de ce que vous faites pour nous.*

Une personne détenue

*Je termine à l'instant "Passés par la case prison". Tout y est touchant et magnifique. Votre but est atteint car, à la lecture de ce livre, nous sentons bien qu' "Ils sont nous" et que la vie ne fait pas les mêmes cadeaux à chaque être humain. Il nous parle de l'autre, celui qui semble tellement différent de nous et que nous apprivoisons lentement. Félicitations à toute l'équipe et merci encore !*

Une lectrice

*Mon ex compagnon a été battu en maison d'arrêt, nous avons porté plainte, l'OIP est intervenu et après différentes actions, nous avons gagné contre le centre pénitentiaire. Courage à vous qui vous battez car rien n'est perdu !*

Une compagne de détenu



Paris, le 24 juin 2015

## **Observer, informer, protéger, plus que jamais !**

Chers amis,

De manière tragique, les prisons ont été ramenées sous le feu de l'actualité en ce début d'année 2015.

L'opinion comme les pouvoirs publics risquent désormais de céder aux sirènes sécuritaires, alimentées par de l'incompréhension, de la peur et des représentations parfois trompeuses.

### **Plus que jamais, l'OIP doit peser dans le débat public**

- pour dépasser les discours émotionnels et proposer des analyses de fond sur les problématiques carcérales et les politiques pénales ;
- pour veiller au respect des libertés fondamentales et réaffirmer que c'est par plus de démocratie que l'on fait avancer et respecter l'Etat de droit ;
- pour rappeler que oui, les prisons françaises sont des lieux où s'aggravent les phénomènes de radicalité, de violence et d'exclusion : conditions de détention précaires et déshumanisantes, atteintes à la dignité, multiplication des humiliations et frustrations, droit d'expression nié, manque d'activités et d'accompagnement des personnes.... Les maux sont connus et appellent des réponses qui doivent dépasser la seule surveillance et le regroupement de personnes considérées comme dangereuses ;
- pour plaider en faveur de dispositifs qui replacent l'humain au cœur des politiques pénales.

Tournez svp



## **Pour nous soutenir**

- Retournez le bulletin de don qui figure au verso
- Diffusez la plaquette d'information sur nos actions 2014 et nos objectifs 2015-2016 avec ce message
- Rendez-vous sur [www.oip.org](http://www.oip.org) et faites un don en ligne
- Apportez un soutien durable et écologique : optez pour le prélèvement automatique. Vous pouvez y mettre fin à tout moment.

**Votre don est déductible  
à 66% de vos impôts !**

Faites un don de ►►► **100 €**

Votre déduction fiscale  
sera de ► **66 €**

Votre don vous revient à ► **34 €**

## Plus que jamais, votre soutien est nécessaire

Parce que le **climat politique** nous impose de **décupler notre présence** auprès des médias et dans les divers espaces de réflexion pour être entendus.

Parce que le **climat économique** nous fragilise considérablement. Nous dépendons majoritairement de subventions publiques qui sont au mieux rognées et au pire supprimées. Nous avons de fortes craintes que les collectivités territoriales, qui représentent aujourd'hui **27% de nos ressources, cessent de nous soutenir** à l'issue des élections régionales de décembre prochain.

Parce que les **personnes détenues et leurs proches** continuent d'avoir besoin de nous pour connaître et faire respecter leurs droits : **plus de 5 200** d'entre eux ont trouvé une assistance auprès de l'OIP en 2014, le double de 2013.

Pour eux, pour nous et notre avenir, merci de votre générosité !



**Delphine Boesel**  
Présidente de l'OIP-SF

## Bulletin de don

*Merci de votre soutien*

Je fais un don de  30 €  50 €  80 €  100 €  150 €  200 €  
 autre ..... pour soutenir l'action de l'OIP

Vos donations et legs peuvent bénéficier d'une exonération de droits de mutation.  
Pour en savoir plus : [julie.namyas@oip.org](mailto:julie.namyas@oip.org) / tel. : 01.44.52.87.98

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. .... Courriel .....

Organisme .....

Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre de "OIP" d'un montant total de ..... €

**Bulletin à renvoyer à : OIP - Section française 7 bis, rue Riquet 75019 Paris**